

Convocation des Elus
le : 1^{ER} Juillet 2021
Délibération affichée,
rendue exécutoire,
après transmission au
Contrôle de la Légalité
le:

ETABLISSEMENT PUBLIC INTERDEPARTEMENTAL
YVELINES / HAUTS-DE-SEINE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 13 juillet 2021

ELECTION DU PRESIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC
INTERDEPARTEMENTAL YVELINES/HAUTS-DE-SEINE

L'Etablissement public interdépartemental Yvelines/Hauts-de-Seine,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.3121-2, L.3121-15 et 16,
L. 3122-1, L. 3122-3 et L.5421-1,

Vu la liste des conseillers départementaux des Hauts-de-Seine et des Yvelines élus lors du scrutin des
élections départementales des 20 et 27 juin 2021,

Vu les statuts de l'Etablissement public interdépartemental Yvelines/Hauts-de-Seine et notamment
l'article 3.2,

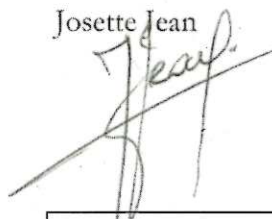
Vu le procès-verbal relatif au vote du Président du Conseil d'administration,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Monsieur Pierre Bédier est élu Président du Conseil d'administration de
l'Etablissement public interdépartemental Yvelines/Hauts-de-Seine.

La Présidente de séance

Josette Jean



Accusé de réception en préfecture
078-200062081-20210713-2021-EPI-CA-182-DE
Date de télétransmission : 13/07/2021
Date de réception préfecture : 13/07/2021